

L'EXPRESS POLITIQUE



Churchill : Ottawa n'intervient pas

■ Le gouvernement fédéral n'a nullement l'intention de s'impliquer dans la nouvelle campagne anti-québécoise au sujet de l'énergie des chutes Churchill, au Labrador, campagne orchestrée par Brian Tobin, premier ministre libéral de Terre-Neuve et ancien ministre de Jean Chrétien. La ministre des Richesses naturelles, Anne McLellan, a déclaré hier qu'un contrat avait été signé et que les deux provinces devaient s'entendre entre elles. Pas question donc de proposer, comme à l'époque du ministre Marc Lalonde et de Pierre Trudeau, un corridor fédéral qui traverserait le Québec pour transporter l'électricité du Labrador aux USA.

Gilles Gauthier

Investiture dans PAT

■ Le président de l'association libérale de Pointe-aux-Trembles, Bernard Lauzon, sera désigné ce soir candidat du PLQ en vue de l'élection partielle qui doit se tenir dans cette circonscription de l'est de la métropole d'ici à la fin de l'année. Alors que les péquistes se bousculent au portillon afin de remplacer le démissionnaire Michel Bourdon, M. Lauzon a été le seul à briguer l'investiture libérale. Il est vrai que Pointe-aux-Trembles est un comté de longue tradition péquiste et souverainiste. Le PQ l'avait emporté avec une confortable majorité de 6145 votes en 1994, et les dirigeants libéraux eux-mêmes conviennent que l'ancien fief de Marcel Léger est tout un défi pour eux. Ils croient toutefois que les restrictions budgétaires imposées par le gouvernement Bouchard sont de nature à faire croître leurs appuis.

Mario Fontaine

Câblodistribution

■ Malgré l'opposition des ministres et du Bloc québécois, les Communes ont adopté hier un projet de loi qui interdira aux câblodistributeurs d'abonner automatiquement les consommateurs à de nouveaux services si les clients ne font pas savoir formellement qu'ils ne veulent pas les recevoir (abonnement par défaut). Les membres du cabinet et le Bloc s'y sont opposés parce que cette interdiction pourrait nuire à l'introduction de nouveaux canaux en français hors du Québec. La ministre responsable du dossier, Sheila Copps, était absente au moment du vote.

Gilles Gauthier

Tobin veut discuter de Constitution

■ Le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Tobin, a ajouté sa voix à celles de ses collègues Roy Romanow, de la Saskatchewan, et Frank McKenna, du Nouveau-Brunswick, qui se disent favorables à des pourparlers constitutionnels. M. Romanow, un néo-démocrate, avait lancé l'idée mercredi dernier, en affirmant qu'il ne servait à rien de nier les revendications historiques du Québec. Dès le lendemain, M. McKenna lui avait donné son appui, affirmant que le contexte politique plutôt stable se prêtait bien à la réouverture du débat constitutionnel. Hier, M. Tobin a déclaré dans une interview à la radio VOXM qu'il n'était pas certain si le moment était bien choisi, mais que de toute façon le gouvernement libéral de Terre-Neuve était disposé à faire sa part. « Nous sommes prêts à nous asseoir à la table et à collaborer autant que nous le pouvons, a-t-il déclaré. Je l'ai dit à plusieurs occasions... nous n'avons aucune objection à reconnaître le caractère distinct du Québec. » M. Romanow avait admis la semaine dernière que l'idée de relancer le débat constitutionnel ne plaisait pas aux autres premiers ministres pas plus qu'à la majorité des Canadiens.

Les autochtones montent à bord du train juridique de Bertrand

Les Métis et Indiens hors réserve demandent à la Cour supérieure d'interdire une déclaration unilatérale d'indépendance du Québec

ANDRÉ BELLEMARE de la Presse Canadienne, QUÉBEC

Les représentants des quelque 60 000 Métis et Indiens hors réserve du Québec ont saisi à leur tour, hier, la Cour supérieure d'une requête visant à interdire une déclaration unilatérale d'indépendance du Québec par l'Assemblée nationale après une éventuelle victoire du OUI à un référendum.

Ils sont ainsi montés à bord du train juridique de l'avocat Guy Bertrand qui a décidé de poursuivre sa lutte en faveur de la primauté du droit et du respect de la Constitution canadienne advenant une victoire des souverainistes.

Tout comme le prétend l'avocat Bertrand, les autochtones hors réserve considèrent aussi que leurs droits et libertés seraient menacés

par le projet souverainiste du gouvernement de Lucien Bouchard. Ils ajoutent à cela la protection de leurs territoires et de leurs droits ancestraux déjà garantis dans la Charte canadienne des droits.

Le texte de la requête de 24 pages déposée au palais de justice de Québec stipule, notamment, d'enjoindre au gouvernement du Québec « de cesser de menacer de por-

ter atteinte aux droits et libertés des membres (aux autochtones hors réserve du Québec) (...) en utilisant ou en se préparant à utiliser les pouvoirs de l'Assemblée nationale pour proclamer que le Québec devient un pays souverain sans avoir à suivre la procédure de modification prévue à la Constitution canadienne ».

Droit de veto

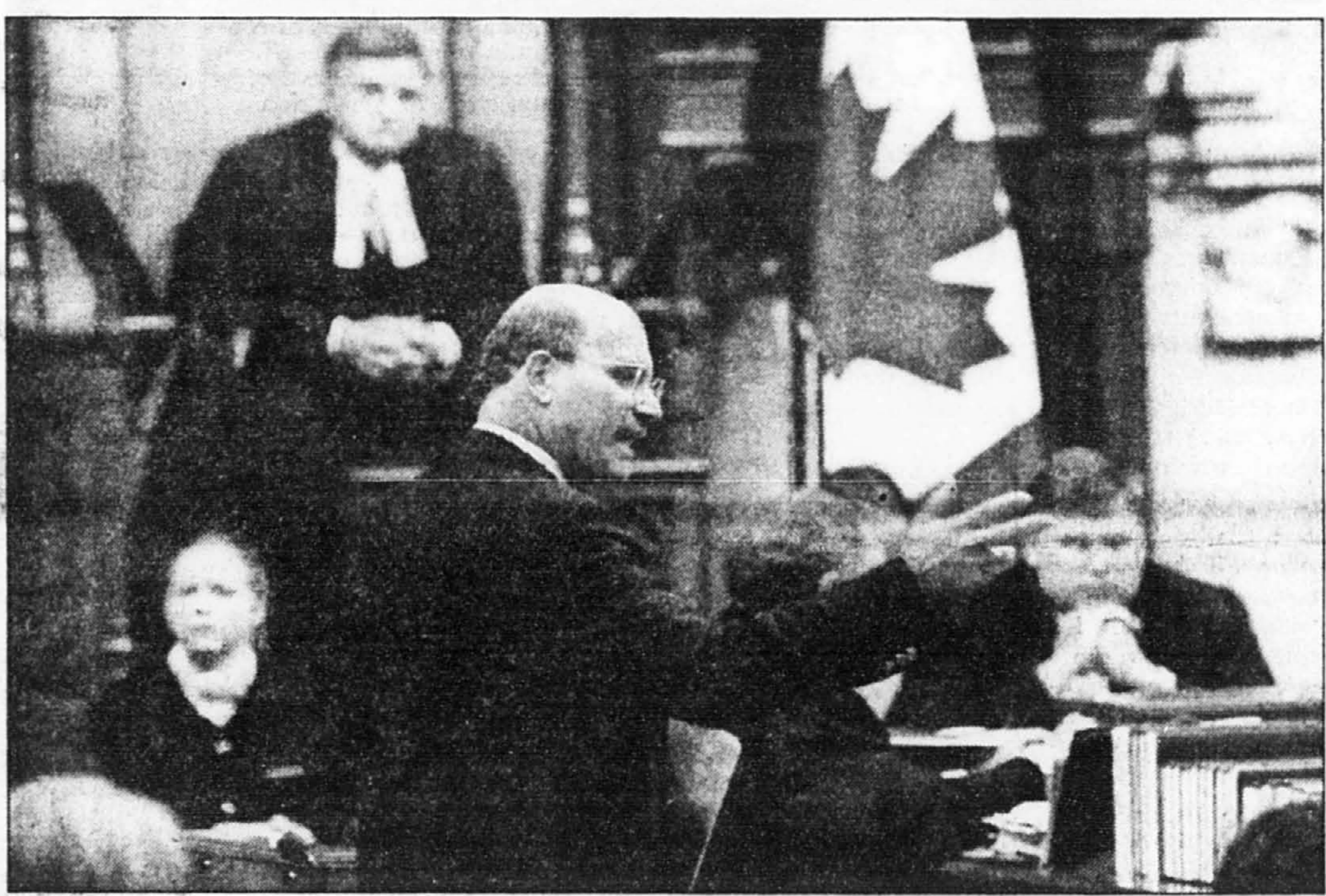
Le président de l'Alliance, M. Fernand Chalifoux, a expliqué dans un point de presse que la situation des peuples autochtones du Québec est la même que celle du Québec dans le Canada.

« Nous avons un droit de veto sur l'indépendance. Le gouvernement du Québec a exercé son droit de veto à quatre reprises dans les 15 dernières années et a trahi les

peuples autochtones chaque fois. Ne soyez donc pas étonnés que nous exigeons un droit de veto à notre tour par notre propre référendum et par le biais de nos propres assemblées », a dit M. Chalifoux.

Ce dernier n'a pas été en mesure de dire si d'autres regroupements d'autochtones ou l'Assemblée des Premières nations feraient également des représentations ou déposeraient une telle requête en injonction devant les tribunaux.

M. Chalifoux a expliqué que le coût de cette démarche judiciaire dépasserait les 100 000 \$, montant que l'Alliance compte aller chercher dans une campagne de financement et dans le programme fédéral d'aide aux organismes qui estiment que leurs droits sont en péril.



Le ministre de la Défense, David Collenette, a dû répondre aux questions de l'opposition qui réclamait toujours la démission du général Boyle hier, aux Communes.

Une convention qui fait obstacle aux compressions

DENIS LESSARD du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard aura « de sérieux problèmes » à appliquer la convention collective signée avec ses employés si, pour l'année prochaine il maintient la barre aussi haute pour les compressions budgétaires.

Un document interne du ministère de la Santé, rédigé juste avant la signature des conventions en septembre 1995, indique qu'avec le contrat signé, il sera virtuellement impossible aux administrateurs de produire des économies dépassant 177,5 millions pour l'année qui vient.

Le document indique que le mandat confié par le Conseil du Trésor au comité patronal de négociations des affaires sociales pour l'année en cours, signifie des coupes de l'ordre de 176,5 millions sur la masse salariale.

Or, depuis cette date, le gouvernement a sérieusement augmenté « la commande » quant aux coupes. Les scénarios transmis par le Trésor aux ministères fixaient l'objectif de la Santé à 940 millions, soit grosso modo six pour cent de son budget de 12 milliards. Les 240 millions d'économies attendues du régime public d'assurance-médicaments font partie de ces compressions, mais il restera une ponction beaucoup plus importante que l'an dernier à réaliser.

Dans le « protocole » du comité patronal, dont font partie le ministère de Jean Rochon et l'Association des hôpitaux, on signale que « l'abandon du gel des dépenses de programme et son remplacement par une politique plus contraignante pour le réseau (...) qui conduirait à des exigences d'économie annuelle sur la rémunération du travail supérieure à 177,5 millions posera de sérieux problèmes à l'application du présent protocole ».

Porte-parole du ministre de la Santé, Jean Rochon, Martin Caillé soulignait hier ne pas avoir connaissance du document de son ministère. Les compressions de l'an dernier ont déjà été supérieures aux 177 millions cités sans qu'il n'y ait eu besoin de rouvrir les conventions, a-t-il rappelé.

Deux ex-généraux n'ont pas plus de poids qu'un « plombier »

Collenette minimise les critiques de Vernon et MacKenzie à l'endroit du chef d'état-major de l'armée, le général Boyle

HUGUETTE YOUNG de la Presse Canadienne, OTTAWA

Le ministre de la Défense, David Collenette, a minimisé les critiques de deux ex-généraux au sujet du leadership du général Jean Boyle en disant que celles-ci n'avaient pas plus de poids que celles de « plombiers ».

Aux Communes, hier, bloquistes et réformistes sont revenus à la charge pour exiger la démission du chef d'état-major, le général Boyle, à la lumière des propos sévères du major général Brian Vernon et du

général Lewis MacKenzie. Pour le ministre de la Défense, David Collenette, toutefois, il est tout à fait normal que d'anciens membres des Forces armées contribuent au débat public.

De l'avis du ministre Collenette, toutefois, ces ex-généraux n'ont pas plus voix au chapitre que d'autres, a-t-il fait remarquer au chef du Bloc québécois, Michel Gauthier.

« J'ai de petites nouvelles pour lui, a-t-il tonné. Nous sommes tous égaux au sein de la société canadienne, les ex-généraux, les plombiers ou les charpentiers. Nous

avons tous le droit de participer au processus démocratique et d'exprimer nos vues. »

Il a précisé qu'il n'avait pas l'intention de céder devant les critiques répétées de l'opposition.

Puis, le ministre a ajouté qu'il se préoccupait surtout de l'opinion des officiers qui continuaient de servir les Forces armées.

Il a expliqué qu'il avait rencontré les leaders militaires la semaine dernière. En dépit du malaise actuel, a-t-il reconnu, « ils m'ont donné leur appui solide et ils veulent foncer en avant. »

Il ne faut pas penser qu'à la langue, dit Dumont

MARIO FONTAINE

Mario Dumont réclame une trêve de 10 ans dans les débats sur la langue et la constitution. Mais si on en juge par les questions qui lui ont été posées hier au cours d'une tribune téléphonique, bien des électeurs veulent au contraire qu'on règle pour de bon le dossier linguistique avant de consacrer toutes les énergies à la relance de l'économie.

Le français est menacé à Montréal, pourquoi cesser de protéger la langue, ont demandé plusieurs dîneurs au chef de l'Action démocratique, qui était l'invité de Gilles Proulx à la Taverne chez Magnan. L'animateur du Journal du midi, à CKAC, lui avait lui aussi demandé de s'expliquer sur cette question précédemment.

Le leader adémiste n'a pas bron-



Mario Dumont

d'un répit ».

Loin d'être inquiet, M. Dumont pense qu'il y aura de plus en plus de français dans la métropole. Défendre la langue, d'accord, mais il ne faut pas penser qu'à ça, dit-il. « Pour certains on pourrait parler de langue toute la journée et ce ne serait pas encore assez », assure le député de Rivière-du-Loup. On a

ché, et a réitéré la position arrêtée par sa formation la semaine dernière : « Il y a eu un référendum l'an dernier, il faut passer à autre chose. On ne peut être constamment aux barricades, on a besoin d'une pause,

déjà des lois visant à protéger le français, ajoute-t-il, qu'on les applique.

Il s'est fait reprocher au cours de l'émission de parler de « police de la langue » pour désigner la Commission de protection de la langue française, que le gouvernement Bouchard veut remettre sur pied. « C'est le langage de CJAD », lui a-t-on lancé. En quoi cette « police de la langue » va-t-elle améliorer la situation du français à Montréal ? D'aucune façon. Cela ne fera qu'alourdir les structures, de rétorquer M. Dumont, dont le comté est francophone à 99,5 %.

Se regarder le nombril

Par ailleurs, même s'il veut réduire du quart la taille de l'État, Mario Dumont s'oppose à la requête de l'Association des hôpitaux du Québec, qui veut rouvrir les con-

ventions signées l'an dernier avec les employés du réseau de la santé.

« Ce n'est pas une bonne idée. Le gouvernement doit respecter sa signature », affirme le chef de l'ADQ. Les patrons des hôpitaux proposent que le gouvernement suspende les augmentations de salaires accordées à leurs employés pour 1997 et 1998. Ces augmentations sont de un pour cent par année.

De l'avis de M. Dumont, il faut repenser l'ensemble des programmes gouvernementaux et réduire le fardeau fiscal de la classe moyenne pour en arriver à une solution à long terme. Se prend-il pour le Mike Harris du Québec, lui a-t-on demandé ? Sans se comparer au premier ministre ontarien qui a fait des coupes sa marque de commerce, Mario Dumont trouve néanmoins « qu'en Ontario ça bouge. Ici on se regarde le nombril ».

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Proposition décente

En débarquant à l'hôtel de ville, le maire Pierre Bourque était convaincu qu'il allait régler le conflit des cols bleus par la seule force de ses qualités humaines. Cette conviction naïve n'a pas passé le test du réel. Déçue, l'administration Bourque s'était braquée dans une attitude de confrontation qui

a, elle aussi, abouti à l'impasse.

Surprise : il aura suffi de quelques mois de négociations pour en arriver à un projet de règlement laissant, pour la première fois, entrevoir la fin de cet interminable litige.

Aux dernières nouvelles, le syndicat n'avait pas encore réagi à l'offre patronale rendue publique hier. On est loin d'un règlement. Mais, pour la première fois, l'administration a en main un projet qui réconcilie ce qui paraissait irrécyclable : les intérêts des syndiqués avec ceux des contribuables montréalais.



Agnès Gruda

La guerre avec les cols bleus tourne autour de deux grands thèmes : le plancher d'emploi et la durée de la semaine de travail. Jusqu'à maintenant, les deux parties s'étaient cantonnées dans des positions immuables, la Ville souhaitant abolir le plancher d'emploi, tandis que le syndicat s'accrochait à l'idée d'une semaine écourtée sans perte de rémunération. L'idée de laisser filer le plancher d'emploi était inacceptable aux yeux du syndicat. Le concept d'une semaine de quatre jours payée au tarif complet était tout aussi inacceptable pour la Ville.

Avec son offre, l'administration accepte de troquer l'abolition du plancher d'emploi contre une diminution progressive des postes au rythme de l'attrition. Le nouveau « plancher » de 3100 postes serait atteint dans quatre ans. Sur le plan budgétaire, la Ville n'y perd rien. Sur le plan des principes, il y a un progrès pour tout le monde.

Parallèlement, Montréal donne le choix à ses cols bleus : s'ils tiennent à la semaine de quatre jours, ils devront la financer en renonçant aux hausses salariales dont ils jouiraient autrement, et en abandonnant d'autres privilèges (congés fériés, heures supplémentaires, etc.) C'est un peu le principe de troc que Québec avait proposé à ses employés de la santé, qui ont pu échanger des journées de congé contre une semaine de travail allégée.

À moins de vouloir à tout prix prolonger le conflit, les cols bleus auraient tout intérêt à accepter cette solution de compromis. Le syndicat ne repart pas les mains complètement vides. Et la Ville peut espérer alléger son fardeau financier : 1000 postes en moins, cela signifie des économies annuelles de 25 millions.

Le projet d'entente comporte d'autres détails, touchant entre autres la sous-traitance. Dans l'ensemble, il s'agit d'une proposition intéressante pour tout le monde : les syndiqués, l'administration et les Montréalais.

L'évolution de cette saga aux multiples rebondissements inspire deux réflexions. D'abord, que la bonne vieille négociation traditionnelle demeure plus efficace que les méthodes « révolutionnaires » tentées pendant des mois par l'administration Bourque. Et deuxièmement, que le gouvernement a eu bien raison de ne pas répondre au SOS de la Ville qui lui avait demandé de changer les lois pour mater les cols bleus. La preuve est faite : il y avait encore de la place pour une discussion raisonnable.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que la voix de la raison triomphe également du côté syndical.

QUE FAUDRA-T-IL À
GILLES "CAPITAINE COSMOS" VAILLANCOURT
POUR SAUVER LE COSMODÔME!



DRÔTES RÉSERVÉS

Commanditaires indésirables

On connaîtra bientôt, de façon précise, les nouvelles mesures qu'Ottawa entend prendre pour intensifier sa lutte contre l'usage du tabac. Mais on sait déjà — le ministre David Dingwall en a fait la promesse — qu'elles iront dans le sens des dispositions du même genre déjà adoptées aux États-Unis. Et même que, s'il n'en tient qu'à lui, elles seront plus sévères.



Pierre Gravel

Si à peu près tout le monde s'entend sur l'objectif poursuivi — diminuer la consommation du produit et protéger la santé de ceux qui en sont les victimes indirectes —, il n'en va pas de même pour certains des moyens envisagés. Comme les restrictions sévères qui affecteront vraisemblablement le droit pour l'industrie du tabac de commanditer des événements sportifs ou culturels.

Rien donc d'étonnant à ce que ces compagnies aient trouvé dans les promoteurs de ces manifestations des alliés circonstanciels parfaits pour donner à leur opposition à ce projet une coloration altruiste infiniment plus « respectable » que la seule défense de leurs profits. Mais cette troublante coïncidence d'intérêts entre les manufacturiers de cigarettes et les responsables des nombreux festivals qui profitent de leur générosité n'atténue nullement le caractère pour le moins discuté de cet aspect des changements qui se préparent.

Selon un document rendu public en décembre dernier et qui sera la base des recommandations que le ministre David Dingwall ferait aujourd'hui à ses collègues du gouvernement, cette réforme aurait comme conséquence de tarir une importante source de revenus pour les responsables de ces fêtes populaires. Pas besoin d'être grand clerc en marketing pour comprendre qu'une entreprise qui investit des millions pour rendre possible la tenue d'un

événement tient à ce que ça se sache. Et que si on fait tout pour lui interdire la visibilité qu'elle veut en retirer, elle se désintéressera de ces activités et utilisera ces fonds autrement.

Or une étude réalisée par le Groupe Secor indique qu'au Canada, à l'heure actuelle, plus de 370 organisations dépendent largement de ce mode de financement pour poursuivre leurs activités. Il est probable que, de l'aveu même des dirigeants de manifestations les plus connues, certaines parviendraient à survivre sans l'aide des compagnies de cigarettes. Mais à condition de réduire de beaucoup l'ampleur de leurs opérations et de pouvoir compter sur une aide accrue des gouvernements... qui n'ont plus d'argent ! Et qui leur disent de se trouver des commanditaires !

Tous s'entendent aussi pour dire qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'autres entreprises capables de prendre la relève, d'où leur conviction que les rares fonds disponibles ailleurs seront investis dans les projets les plus spectaculaires. Et que ce sera la fin de nombreuses activités aussi valables mais moins connues, le plus souvent hors des grands centres.

Si le ministre de la Santé va de l'avant avec ce volet de son projet, il aura fort à faire pour expliquer aux amateurs de jazz, de tennis, de théâtre, de musique ou de course automobile que la lutte contre le tabagisme passe obligatoirement par des dispositions qui auront un impact dévastateur sur tout un réseau de manifestations culturelles ou sportives auxquelles les Canadiens sont attachés. À moins qu'il n'indique où il trouvera les 60 millions qui seront nécessaires à leur survie et qui proviennent pour l'instant de la commandite assurée par l'industrie du tabac.

À l'heure actuelle, plus de 370 organisations dépendent de la commandite assurée par l'industrie du tabac.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Lettre à la mère de Françoise Lirette

Chère madame,

Parce que vous n'avez pas eu la chance de vivre auprès d'elle, ces dernières années, nous avons décidé de vous écrire pour vous témoigner de ce que Françoise a été pour nous pendant les années qu'elle a vécues à Baie-Comeau. Notre intention n'est pas de raviver votre peine, mais de partager avec vous les efforts qu'elle a faits pour s'aider et aider d'autres femmes qui, comme elle, vivaient une situation inacceptable.

Lorsqu'elle est arrivée ici, elle venait de tout quitter pour fuir une situation qui n'en finissait pas de lui faire mal. Nous avons été intrigués lorsqu'elle s'est présentée chez nous. Quel courage ! Tout abandonner, sacrifier sa relation avec son fils Loran afin de ne pas le pénaliser davantage, pour fuir une situation que l'on sait maintenant sans issue.

Nous avons été admiratives devant les efforts de Françoise pour s'en sortir et retrouver sa dignité. Travailleuse acharnée, elle était de toutes les initiatives pour que cesse l'oppression de femmes. Lutter contre la pauvreté, ouvrir la voie à la prévention, aider à la mise en place d'actions qui permettraient aux femmes d'assurer leur autonomie, de lutter pour l'élimination de la violence sous toutes ses formes, voilà les choix de vie que votre fille avait faits. Pour en avoir souvent discuté avec elle, elle était convaincue que l'implication des femmes

au plan politique était nécessaire et que la lutte pour l'élimination de la violence nous concernait toutes et tous. Selon elle, cela devait se discuter publiquement et engager toute notre société.

Françoise, en peu de temps, s'était engagée activement dans notre communauté. Nous avons fraternisé ensemble dans les nombreuses activités dans lesquelles elle s'était impliquée : membre du conseil d'administration du Centre Émersion, présidente du Club politique féminin de Baie-Comeau, intervenante au Centre de femmes l'Étincelle, bénévole à la Maison des femmes de Baie-Comeau. Voyez comme votre fille s'est acharnée à faire en sorte que l'intolérable ne soit plus toléré ! Elle avait fait de l'autonomie des femmes son champ de bataille parce qu'elle savait de quoi elle parlait.

Et pourtant, au point de vue personnel, vous saviez, comme nous, comment elle était discrète. Peu de ses proches, ici, étaient au courant de son drame. Comme beaucoup de femmes violentées, elle portait en silence le poids de sa culpabilité. Elle aussi vivait un sentiment de honte, d'impuissance et d'échec. Nous avons été témoins des efforts et de démarches qu'elle a faits pour aider son agresseur, pour le faire soigner. Elle s'est prémunie de lui : elle s'était fait un scénario « blindé », avait utilisé toutes les ressources à sa disposition et qui devaient lui assurer une protection. Et pourtant...

Comme nous avons été inquiètes pour elle lorsque nous avons

appris que son ex-conjoint l'avait retrouvée à Baie-Comeau. C'est en liberté surveillée qu'elle a vécu ses dernières années. Elle appréhendait toujours le pire et nous le savions. Nous sommes révoltées qu'au terme de la longue lutte pour retrouver la liberté et le droit de vivre en paix et au grand jour avec son fils Loran, ils aient tous deux été privés tragiquement de ce bonheur.

Soyez assurée, Madame, que nous avons apprécié Françoise. Nous nous rappellerons toujours son sourire, sa disponibilité et son écoute. Nous avons aimé Françoise et nous la pleurons avec vous.

Micheline SIMARD
Nicole DEMERS
amies et collègues de Françoise

Qui est raciste ?

M. Howard Galganov,

■ À vouloir trop mentir (en mettre plein la vue), vous faites le jeu des extrémistes. À vous voir agir, on découvre l'activisme en vous.



Howard Galganov

Vous manquez de connaissance de la réalité linguistique continentale. Quelques millions de francophones désirent bien légitimement et démocratiquement protéger leur « héritage linguistique » contre une mer

d'anglophones (près de 300 millions) très confortables dans leur bastion.

À vouloir accuser les autres de racisme, on n'a qu'à vous voir agir pour constater que le plus raciste des deux, c'est bien vous. Regardez un peu à quel point notre province est devenue multiethnique ; comment nous recevons les immigrants et combien généreuses sont nos lois pour les nouveaux arrivants. Aucune autre province n'en fait autant. Vous appelez cela du racisme ?

De grâce, ayez donc une vue plus globale du sujet ! Si ce sont les quelques irritants du quotidien qui vous enragent, laissez-moi vous informer que nous aussi nous pourrions en avoir long à dire et à redire.

Lucien MAYRAND
Montréal

« Vous n'êtes pas mon premier ministre... »

M. Bouchard,

■ Permettez, M. Bouchard, que je vous dise pourquoi vous n'êtes pas mon premier ministre.

Parce que vous avez été choisi par un parti que je respecte, mais dont vous n'avez jamais fait partie avant d'en être devenu le chef (Bernard Shaw disait qu'il voudrait bien se convertir... à la condition de devenir le pape), et parce que je n'ai voté pour vous qu'en tant que chef du Bloc (le VRAI pouvoir !).

Parce qu'après tous vos beaux discours, vous faites preuve d'hési-

tations, pour ne pas dire d'incompétence. Quelques exemples ? La question de la langue, pour laquelle vous semblez oublier que la majorité, elle aussi, a des droits en démocratie. L'affaire Bertrand, où vous vous présentez devant le tribunal, pour ensuite dire (avec raison, mais en retard) qu'il s'agit d'une question politique où seul le souverain (c'est-à-dire le peuple) doit trancher.

Vous et vos ministres ? Des hésitants... qui étudient les problèmes (« l'essence ») et qui se contentent de « suivre » les dossiers (l'effronterie autochtone).

Et que dire de tous vos virages, ambulatoire et autres ? Avant le référendum, disiez-vous, « il faut l'indépendance pour régler nos problèmes économiques » (je suis de votre avis) ; mais après le référendum : « Il faut, dites-vous, régler nos problèmes économiques avant de faire l'indépendance. » Brillant !

Sans oublier votre attitude contre les aînés et leurs médicaments, le marasme en éducation, les attaques contre les pauvres via le BS, les soins dentaires aux enfants, etc. Le PQ, bientôt, verra en vous un second Pierre Marc Johnson. Le plus tôt sera le mieux.

Puis-je vous recommander de lire Soboul et son *Histoire de la Révolution française*. Il y a là de grandes idées pour un homme politique qui devrait voir en premier lieu à protéger les moins nantis face aux grands de la finance.

Hubert POTVIN
Bromont

Opinions

Équité salariale: oui au principe; non au projet de loi 35

GHISLAIN DUFOUR

L'auteur est président du Conseil du patronat du Québec.

À la mi-août, une coalition d'associations patronales formée du Conseil du Patronat du Québec, de la Chambre de commerce du Québec, de l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et du Conseil québécois du commerce de détail, tout en réaffirmant son accord avec le principe de l'équité salariale entre les hommes et les femmes, proposait au gouvernement de retirer le projet de loi 35 sur l'équité salariale dans sa forme actuelle et de lui en substituer un autre visant à réaliser l'équité salariale, mais par des moyens incitatifs plutôt que coercitifs.

La coalition se disait alors convaincue que la proposition patronale contribuerait tout autant à faire augmenter le ratio des gains des femmes par rapport aux gains des hommes, que l'approche coercitive du gouvernement.

Les termes de cette proposition n'ayant été que peu diffusés, nous en reprenons ci-après les éléments clés.

Auparavant, il n'est cependant pas inutile de rappeler les principaux points d'appui de cette proposition axée sur la motivation et l'incitation de préférence à la coercition.

Il n'existe nulle part au monde de loi sur l'équité salariale dans le secteur privé, sauf en Ontario. Or, en Ontario, où une loi sur l'équité salariale est en vigueur depuis 1988, le ratio des gains femmes-hommes est inférieur à celui du Québec qui n'a pas de loi en ce domaine.

Par exemple, le ratio des gains des femmes par rapport aux gains des hommes était, en 1987, de 66,8 % au Québec et de 65,4 % en Ontario; en 1994 (statistiques les plus récentes), ce ratio était de 69,98 % au Québec et de 69,63 % en Ontario, soit un écart de 0,35 % en faveur du Québec, sans intervention législative. Si on considère le Canada dans son ensemble, ce ratio était de 65,9 %, en 1987, et de 69,8 %, en 1994. La performance de l'Ontario, seule province canadienne où le secteur privé est assujéti à une loi sur l'équité salariale, est donc inférieure à la moyenne canadienne.

Dans son récent rapport, le Co

mité d'examen de l'équité salariale (Ontario) présidé par madame Jean M. Read, propose d'abandonner l'approche pro-active (l'approche retenue dans le projet de loi 35) pour l'approche dite des plaintes (celle proposée par le patronat du Québec).

De nombreux facteurs historiques, sociaux, culturels et familiaux expliquent une grande partie des écarts salariaux entre les hommes et les femmes, comme en convient elle-même la Commission des droits de la personne du Québec. Le projet de loi 35 n'aura aucune influence sur ces facteurs.

Les écarts salariaux entre les hommes et les femmes sont moins prononcés chez les jeunes célibataires de 18 à 25 ans qu'ils ne le sont chez les travailleurs et les travailleuses de 55 ans et plus, prouvant ainsi que plus le niveau d'éducation des femmes est élevé, plus elles sont sur un pied d'égalité avec les hommes sur le plan salarial, surtout si elles n'ont pas de responsabilités familiales.

En fait, certaines données démontrent clairement qu'à l'heure actuelle, la comparaison de la rémunération des jeunes diplômés universitaires de moins de 21 ans est favorable aux jeunes femmes (104 % vs 100 %).

Le projet de loi 35 serait très



Ghislain Dufour

coûteux pour les entreprises québécoises. Mais de quel ordre seraient ces coûts? Certaines études gouvernementales font état de coûts allant de... 690 millions de dollars, selon le ministère des Finances, à ... 2,5 milliards de dollars, selon le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Au-delà de ces coûts, qui pourraient par ailleurs affecter la compétitivité de nos entreprises, il convient cependant de se demander si cette loi aiderait vraiment l'ensemble des femmes. Or, rien n'est moins sûr. Les études mentionnées plus haut font en effet toutes deux état de pertes d'emploi, de réductions salariales, etc., pour compenser ces nouveaux coûts. Si tel est le cas, les femmes ne seraient-elles pas les premières à être pénalisées?

La proposition patronale

Voyons maintenant les éléments clés de la proposition patronale.

Il s'agirait de créer, par une loi, une Commission québécoise de l'équité salariale responsable de réaliser les objectifs recherchés en matière d'équité salariale entre les hommes et les femmes.

Les principaux éléments du projet de loi instituant cette Commission seraient les suivants:

□ Description du mandat de cette Commission:

-faire la promotion de l'équité salariale dans les entreprises publi-

ques et privées du Québec et en faire comprendre le concept;

-aider les entreprises à se doter de politiques sur l'équité salariale;

-traiter les plaintes, tâche actuellement assurée par la Commission des droits de la personne;

-entreprendre des études et/ou des analyses dans les secteurs où elle établit qu'il y a de la discrimination systémique et faire des recommandations.

□ Déterminer la composition de la Commission qui devrait comprendre des représentants des employeurs et des travailleurs.

□ Définir son cadre de fonctionnement.

□ Préciser les conditions d'exercice du droit de recours devant la Commission et du droit d'appel des décisions de la Commission.

□ Définir les paramètres (étapes et contenus) qui guideraient tant les entreprises qui voudront implanter des programmes d'équité salariale, que l'action de la Commission. Ces paramètres devront tenir compte des lois du marché.

□ Préciser les délais d'implantation d'un programme d'équité salariale imposé par la Commission suite à une plainte jugée fondée.

□ Déterminer les modalités de l'aide accordée aux plaignants devant la Commission.

□ Assurer la confidentialité des renseignements obtenus par la Commission.

□ Prévoir une clause crépusculaire de cinq ans.

□ Préciser clairement la nature incitative et non coercitive de la loi, dans son ensemble.

□ Prévoir toutes les autres mesures pertinentes à la mission d'une telle Commission.

Le patronat est convaincu que la combinaison de ces diverses propositions, et notamment la création d'une Commission québécoise de l'équité salariale (CQES), contribuerait bien davantage à l'avancement de la cause de l'équité salariale entre les hommes et les femmes au Québec, que l'équité salariale imposée par la loi, comme le propose le projet de loi 35.

Non aux contraintes

En résumé, le patronat dit oui à l'équité salariale, mais non au projet de loi 35 et à ses contraintes qui, par ailleurs, ne permettront pas selon lui de réaliser les objectifs poursuivis. L'actuel projet de loi 35 aurait en effet pour conséquence de faire croire à la population qu'il n'existe qu'une seule solution à la très complexe question de l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes pour un travail de valeur équivalente. Elle pourrait alors, comme en Ontario, s'avérer extrêmement décevante.

Le patronat rejette donc cette approche qui repose sur le nivellement des salaires, convaincu qu'il est que l'éducation et l'engagement de tous les partenaires en faveur d'une plus grande équité des salaires des hommes et des femmes, et non la loi, est le meilleur moteur du changement social et, dans le cas précis qui nous occupe ici, le meilleur gage de l'élimination de la discrimination dans la rémunération des femmes et des hommes, lorsque cette discrimination existe.

Le patronat est par ailleurs prêt à soutenir une loi sur l'équité salariale qui n'aurait pas pour objectif de l'imposer artificiellement, en dépit des lois du marché, mais qui créerait plutôt une Commission québécoise de l'équité salariale (CQES) qui viserait à la promouvoir et à régler les plaintes fondées sur la Charte des droits et libertés, laquelle reconnaît déjà le concept de salaire égal pour un travail équivalent. Une telle loi, axée sur l'incitation et non sur la coercition, qui définirait des paramètres raisonnables en vue d'implanter des programmes d'équité salariale qui tiennent compte des lois du marché, ferait avancer la cause de l'équité salariale beaucoup plus rapidement et sagement que le projet de loi 35.

« Le silence des fusils » se devait d'être fait comme il l'a été

Le cinéaste Rock Demers en désaccord avec une critique de La Presse

ROCK DEMERS

L'auteur est cinéaste.

Cher Luc Perreault,

Je sais que c'est jouer avec de la dynamite que d'oser « critiquer un critique » car c'est vous qui avez le gros bout du bâton. À quelques reprises dans le passé, lorsque tu « te perdais dans le champ de patates », je t'ai communiqué mon ire privéement mais cette fois, tant pis, je te dis ce que j'ai à te dire publiquement comme tu l'as fait. J'aimerais pouvoir affirmer que ce que tu as écrit (*La Presse*, samedi 7 septembre) est honnête (peu importe que tu aies aimé le film ou non, c'est ton droit), mais ce n'est pas le cas.

Comment accepter indéfiniment que vous (car tu n'es pas le seul: il y en a deux ou trois autres) puissiez assassiner nos films sans réagir, même si votre pouvoir de représailles est sans commune mesure avec ceux des créateurs, artisans, producteurs, distributeurs d'ici?

Comment n'as-tu pu te rendre compte que dans *Le silence des fusils*, il n'y avait pas que le personnage de Jean-Pierre (Jacques Perrin) qui avait une attitude positive envers les autochtones qu'il côtoyait? Que fais-tu du personnage du curé (Gabriel Gascon), du constructeur (Jean Harvey) et même de l'attitude modérée du chef des garde-pêche (Hugo Dubé)?

Comment n'as-tu pu voir que les « Indiens » n'étaient pas tous des « bons »? Que fais-tu de ce que fait et dit le chef Polycarpe et de la façon dont agissent Mike et les siens en maintes occasions?

Comment as-tu pu pousser l'aveuglement jusqu'à être incapable de reconnaître la performance exceptionnelle de l'Indienne Michèle Audette (Roxane), et celle non moins intéressante de Marco Bacon (Mike), Philomène Desterres (mère de Roxane), etc.? La vérité et la justesse de leur jeu n'égalent-elles pas celles des Perrin, Gascon, Harvey, Dubé, Dussault, Richer..., etc.

Comment n'as-tu pu au moins signaler la magnifique photo de Roger Moride et la justesse des décors du directeur artistique Fernandurand?

Comment n'as-tu pu être sensible à la superbe voix de Kathia Rock, la si belle musique de William Mathieu Mark, de Cyril Fontaine et de Kashitn (tous des Montagnais).

Comment peux-tu dire que Lamothe a cherché à donner mauvaise conscience aux Québécois? Quelle grossièreté que ce procès d'intention, alors que tu connais assez Lamothe pour savoir qu'il est incapable d'un tel propos. Lamothe a tout simplement voulu témoigner d'une réalité, nous parler de gens qui sont une minorité dans une minorité, qui ont une langue, une culture, une musique, une âme, comme nous, qui rient et pleurent comme nous et dont la vie est empoisonnée par des gens qui, comme toi, ont le crâne bourré de préjugés à leur égard (heureusement que ce n'est pas le cas de la majorité des Québécois).

Sais-tu qu'il y a encore, en 1996, des endroits au Québec où, dans les restaurants, il y a une salle pour les Indiens et une salle pour les Blancs? Sais-tu que, dans le train entre Schefferville et Sept-Îles, il y a encore, en 1996, une voiture pour les Blancs et une pour les Indiens avec un cadenas entre les deux? Lis bien ceci (texte extrait de l'Album publié à l'occasion du lancement du *Silence des fusils*, p. 18):

« Août 1995.

Dernière semaine de tournage du *Silence des fusils*. Évelyne Saint-Onge, mère de Michèle Audette, vedette du film, prend le train L'Express à Sept-Îles pour Schefferville où

elle accompagne un groupe d'environ 150 Montagnais, surtout des femmes âgées, des « aînées », flanquées de jeunes enfants qui vont passer quelques jours chez leurs compatriotes de la réserve de Matimekossh.

« Naturellement, on les avait placés tous et toutes dans le wagon réservé aux Indiens.

« Quand les femmes ont voulu aller aux lavabos, elles ont réalisé que les toilettes ne fonctionnaient pas! Et la porte de communications avec l'autre wagon était fermée à clef!

« Comme cela est fréquent sur cette ligne, le train se range sur une voie de garage pour laisser passer un convoi de minerai. Mais en plus, c'est l'heure de la pause syndicale de midi pour les mécaniciens et les chauffeurs. Pendant une heure trente, L'Express est stationné en pleine taïga, au Mille 128. Pour empêcher les vieilles Indiennes de sortir, on a ajouté un deuxième cadenas, un très gros celui-là, à la portière donnant sur l'extérieur.

« Devant leurs récriminations, on leur dit qu'on voulait simplement les empêcher d'avoir accès au wagon-restaurant... »

Le silence des fusils est un vrai film dont on peut être fier. Sinon, comment aurait-il pu être choisi pour cette magnifique soirée-hommage du Festival des films du monde, être sélectionné officiellement pour les Festivals d'Abitibi-Témiscamingue et de Vancouver, avoir été choisi pour la soirée de prestige (celle de la ville) du Festival du film francophone de Namur, avoir été choisi pour clôturer le prochain Festival du cinéma québécois de Blois, être invité à la compétition du Festival du Caire, avoir été invité par le comité de sélection de Sundance, etc? Les directeurs de ces festivals sont-ils tous des incultes cinématographiques qui voient un film là où il n'y en a pas?

Je répète: *Le silence des fusils* est un vrai film dont on peut être fier... (Tout comme Gauguin a fait de la vraie peinture.)

Sinon, comment Gaston Miron aurait-il pu dire, après l'avoir vu: « Après le visionnement, j'étais moi aussi prêt à mourir pour la

Moisie car elle a la beauté d'un visage et la profondeur d'un peuple. Une indispensable prise de conscience pour tout Québécois. »

Et Jacques Godbout: « Michèle Audette est une actrice extraordinaire qui nous fait mieux comprendre l'âme des Amérindiens.

Et Gérard Pelletier: « Ce film m'a fasciné de la première à la dernière image et quelle sublime interprétation de la part de Michèle Audette. »

Et Maurice Graffin (critique de cinéma au *Droit*): « Le film est à l'image de l'homme derrière la caméra: simple, sympathique, généreux, authentique et sans prétention, si ce n'est celle de dénoncer une situation inacceptable... *Le silence des fusils* est un film d'amour... Le film profite d'images splendides (signées Roger Moride) et de la belle musique de Kashitn. »

Et Jacynthe Nadeau (critique de cinéma à *La Tribune*): « Mais c'est d'abord et avant tout la conscientisation d'un Blanc — à la réalité amérindienne qu'il dépeint, de grande façon, il faut le dire, en même temps qu'une ode à la rivière Moisie, source de vie et de fierté pour les Indiens. »

Et Denise Martel (critique de cinéma au *Journal de Québec* et qui n'a pas dit que du bien de ce film): « Les images sont somptueuses — les chansons de Kashitn ajoutent à l'enchantement du décor... »

Et Jacques Perrin: « Parce qu'il est imprégné d'autant d'authenticité, ce film marquera la mémoire des spectateurs. »

Et je pourrais continuer encore bien longtemps cette liste de témoignages en citant des noms connus (Diane Dufresne, Dan Bigras, Jean-Guy Dubuc, Pauline Julien) tout comme de moins connus et d'inconnus.

Le silence des fusils se devait d'être fait comme il l'a été: avec amour, honnêteté, respect, ouverture, lyrisme.

À mon humble avis, ta « critique » témoigne de partis-pris, de racisme, de préjugés. Je n'ai pu la lire sans penser au titre d'un film que nous connaissons bien: *Affreux, sales et méchants*.

Arts et spectacles

« Madame » n'est plus

La grande dame de la danse succombe à une longue maladie

SONIA SARFATI
collaboration spéciale

La grande dame de la danse n'est plus : Ludmilla Chiriaeff, fondatrice des Grands Ballets canadiens, est décédée dans un hôpital de Montréal, dimanche à 21 h 40, des suites d'une longue maladie. Âgée de 72 ans, celle que le milieu de la danse appelait affectueusement « Madame » a commencé à avoir des problèmes de santé en 1988, lorsqu'elle a été atteinte du syndrome de Guillain-Barré — une maladie qui attaque le système nerveux.

Elle laisse dans le deuil ses cinq enfants, ses quatre petits-enfants et sa soeur.

Née en Lettonie, de père russe et de mère polonaise, Ludmilla Chiriaeff prend ses premiers cours de danse à l'âge de six ans, chez Madame Alexandra Nicolaieva, une ancienne ballerine du Bolshoi. Elle fait ses débuts, en tant que soliste, dans les Ballets Russes du Colonel de Basil. Ceci, avant que Michel Fokine — qu'elle considérait un peu comme son « maître spirituel » — ne l'initie à la chorégraphie.

Quand la Seconde Guerre mondiale éclate, Ludmilla Chiriaeff se réfugie en Suisse. Où elle continue à danser. Et où elle fonde sa première compagnie, Les Ballets du Théâtre des Arts de Genève.

Grâce à une bourse, elle arrive au Québec en 1952. S'y installe. Et crée Les Ballets Chiriaeff. En 1958, cette troupe qui a entre autres collaboré à près de 300 émissions de télévision réalisées par la Société Radio-Canada, devient Les Grands Ballets canadiens — dont Mme Chiriaeff assure la direction jusqu'en 1976.

Toujours en 1958, elle fonde l'Académie des Grands Ballets canadiens (une école de formation générale de danse) et, en 1966, l'École Supérieure de Danse du Québec (une institution d'enseignement plus spécialisée, destinée à la formation de professeurs, de chorégraphes et de danseurs professionnels).

D'envergure internationale, les productions des Grands Ballets ne peuvent toutefois pas aller à la rencontre de tous les publics. Une réalité qui va à l'encontre des croyances de Mme Chiriaeff : à ses yeux, la danse doit être partout, et à la portée de tous.

Qu'à cela ne tienne, en 1971, elle met sur pied Les Compagnons de la Danse. Lesquels se produisent... dans les gymnases d'école et les centres culturels des petites villes québécoises. Elle est également à l'origine des programmes de danse de l'école Pierre-Laporte et de l'école Laurier.

Finalement, un de ses grands rêves se concrétise en 1981, avec la création de la Maison de la danse — où, sous un même toit, se côtoient la formation, la création et la production.

Des réalisations qui ont valu de nombreuses distinctions à Ludmilla Chiriaeff : en 1980, elle a obtenu le Prix Denise-Pelletier pour les arts d'interprétation. Elle a reçu le titre de Compagnon de l'Ordre du Canada en 1984 et celui de Grand Officier de l'Ordre national du Québec en 1985. Trois doctorats honorifiques lui ont été décernés par l'Université McGill, l'Université de Montréal et l'Université du Québec.

En 1992, elle a reçu la prestigieuse Médaille Nijinski — remise à des artistes d'envergure internationale en reconnaissance de leur contribution au monde de la danse — et, en 1993, le Prix du Gouverneur général pour les arts de la scène.

Elle « aimait la danse, Ludmilla Chiriaeff. Cet art était sa vie. Car, avait-elle indiqué quand l'Université du Québec lui a décerné le titre de docteur *honoris causa*, « la danse, c'est le mouvement. Et le mouvement, c'est la vie : tout ce qui vit, bouge et respire ».

Mais il y avait plus : « La danse, avait-elle alors souligné, est aussi un langage muet. Un langage qui exprime les pensées au-delà de la parole ».



Ludmilla Chiriaeff



Une leçon en 1975



Hommage à « Madame » en 1987

Un ange gardien au paradis

SONIA SARFATI
collaboration spéciale

Anik Bissonnette était sous le choc. Christine Clair aussi. Elles ont connu Ludmilla Chiriaeff lorsqu'elles étaient enfant. À des époques différentes, bien sûr. Mais à leurs yeux, celle qu'elles appellent « Madame » a été plus, beaucoup plus, qu'un professeur. C'est pour cela qu'elles sont toujours restées en contact avec la grande dame de la danse qui est décédée dimanche.

« Les premières fleurs que j'ai reçues après mon accouchement venaient d'elle », note Anik Bissonnette, première danseuse des Grands Ballets canadiens — et maman depuis six semaines.

Après avoir appris le décès de son mentor et amie, hier matin, la ballerine a pleuré. « Puis, j'ai regardé ma petite fille et j'ai

pensé qu'elle avait à présent un ange gardien qui allait veiller sur elle. »

Elle avait dix ans, Anik Bissonnette, quand elle a connu Ludmilla Chiriaeff. Pas à titre de professeur, mais en tant que directrice des Grands Ballets et de l'Académie. C'était il y a une vingtaine d'années.

Christine Clair, elle, l'a rencontrée en 1957. Huit ans, fraîchement débarquée au Québec (ses parents venaient de s'installer à Montréal), et très remuante. La solution : la danse.

« J'ai vu Ludmilla Chiriaeff à travers mes yeux d'enfant, d'adolescente, de femme, de danseuse professionnelle. Un long cheminement qui, pour moi, a été un immense privilège. Car elle était plus qu'une grande dame, elle était une femme exceptionnelle, d'une envergure extraordinaire », affirme celle qui a dansé pour les Grands Ballets et

enseigné à l'École supérieure, et qui, aujourd'hui, est professeur de danse à l'école Pierre-Laporte.

Dans sa voix, des sanglots. « Vous savez, « Madame » était vraiment une source d'inspiration », murmure-t-elle.

Anik Bissonnette confirme. Malgré la maladie, Ludmilla Chiriaeff n'a jamais décroché. « Même à l'hôpital, elle avait le téléphone tout près d'elle et elle prenait des nouvelles du milieu. Elle suivait aussi de très près la carrière de ses « bébés-danseurs », était généreuse de ses conseils », note la ballerine.

Et elle avait de la dignité : le mot revient dans le discours d'Anik Bissonnette comme dans celui de Christine Clair. Elles le prononcent avec force. Sans douter. D'une manière qui plairait sûrement à Ludmilla Chiriaeff.

L'OSM ouvre sa 63^e saison ce soir

MUSIQUE



Claude Gingras

Cette année encore, la saison de l'Orchestre Symphonique de Montréal — la 63^e — s'ouvre par un concert double de la série « Air Canada », à la différence que, cette fois, Charles Dutoit est au pupitre. Le programme, ce soir et demain soir, 19 h 30, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, est d'ailleurs assez inhabituel puisqu'il propose le Concerto pour quatuor à cordes et orchestre de Ludwig Spohr.

Le groupe soliste, l'American

String Quartet, jouera une autre oeuvre pour cette combinaison rare : *Harmonies du soir*, du légendaire violoniste belge Eugène Ysaÿe.

Les membres de l'ASQ joueront sur des Stradivarius prêtés par le Dr Herbert Axelrod. Le collectionneur américain est à Montréal pour l'événement et présentera ses instruments aux détenteurs de billets avant chaque concert, à 18 h, au Piano Nobile de la salle. On lira en page A 1 un article à ce sujet.

Le programme comprend également les poèmes symphoniques *Till Eulenspiegel*, de Richard Strauss, et *Pini di Roma*, de Respighi, et la *Fantasia on a Theme of Thomas Tallis*, de Vaughan Williams.

L'American String Quartet donnera également une master-class publique sur le Quatuor op. 96, dit « Américain », de Dvorak demain, 12 h 15, à l'UQAM, salle F 3080 (entrée 1440, Saint-Denis).

Le prochain concert double de l'OSM fait partie de la série « Grands Concerts » et aura lieu exceptionnellement lundi et mardi, 20 h, salle W.-P. Dutoit sera de nouveau au pupitre et l'oeuvre principale au programme est l'inté-

grale de la musique de scène de *Peer Gynt*, de Grieg. Le comédien de télévision John de Lancie sera le narrateur (il devra utiliser un texte anglais, précise-t-on) et l'un des solistes, la basse James Morris, ouvrira le programme avec le Prologue de l'opéra *Mefistofele*, de Boito.

Chants Libres et NEM

■ Ce soir également, 20 h, à l'Usine C (1345, Lalonde), c'est la première de l'opéra de Serge Prokofiev *Le Vampire et la Nymphomane*, présentation de Chants Libres et du Nouvel Ensemble Moderne, avec Pauline Vaillancourt en vedette et Lorraine Vaillancourt au pupitre. En raison de la première à l'OSM, j'irai au spectacle demain soir et en rendrai compte jeudi.

Vendredi soir

■ Quatre concerts vendredi soir. À 19 h, Unitarian Church (5035 o., Maisonneuve) : inauguration du piano d'Alfred La Liberté acquis par l'église, avec un programme comprenant des mélodies de La Liberté et des oeuvres de Scriabine et Rachmaninov, compositeurs qu'il connaît. À 19 h 30, Pollack Hall de

McGill : programme Britten du ténor Benjamin Butterfield et un ensemble instrumental, au premier concert CBC de la saison. À 20 h, salle Maisonneuve de la PdA : le violoniste Vladimir Spivakov et ses Virtuoses de Moscou dans un programme d'oeuvres de Bach, Vivaldi, Chostakovitch et Michel-Georges Brégent. Après l'entracte aura lieu la remise du Prix Gérard-Godin, en hommage posthume, à feu le Dr Lucille Teasdale.

Les Virtuoses de Moscou présenteront un second concert samedi soir, 20 h, à l'église Saint-Jean-Baptiste, avec un programme d'oeuvres de Bach, Vivaldi, Chostakovitch et Michel-Georges Brégent. Après l'entracte aura lieu la remise du Prix Gérard-Godin, en hommage posthume, à feu le Dr Lucille Teasdale.

Vendredi soir également, 20 h, à la Maison Trestler, Charles Dutoit répondra aux questions concernant l'OSM, la musique, sa carrière, etc., soumises par écrit cet été par le public des concerts présentés chaque semaine au domaine historique de Dorion. Dutoit dirigera aussi quelques-uns de ses musiciens dans des

extraits de *L'Histoire du soldat*, de Stravinsky.

En bref

■ Agnes Grossmann vient d'être nommée chef des Petits Chanteurs de Vienne, ensemble réputé que dirigea autrefois son père... L'Ensemble Claude-Gervaise ouvre samedi soir, 20 h, la nouvelle saison de la Chapelle historique du Bon-Pasteur... L'Orchestre Baroque de Montréal, dir. Joël Thiffault, ouvre sa huitième saison avec un programme Vivaldi le 4 octobre, église Saint-Enfant-Jésus (angle Laurier et Saint-Dominique)... Linda Bouchard assistait il y a quelques jours à la reprise de son deuxième Quatuor à cordes à Copenhague, par le Zapolski, et assistera le 28 octobre à Calgary à la création de son troisième Quatuor, par le Kronos... Marie-Thérèse Lefebvre vient de terminer une biographie du compositeur québécois Jean Vallerand. Lancement mardi prochain... La pianiste Lucille Chung donnera le récital-bénéfice annuel de la Fondation Vincent-d'Indy le 22 novembre, 20 h, salle Claude-Champagne.

Radio-Canada aura encore 100 millions de plus que TVA

TÉLÉVISION



Louise Cousineau

Avant de penser d'organiser un téléthon pour venir en aide à cette pauvre Radio-Canada, sachez que la télévision française, une fois toutes les compressions faites, aura encore un budget de 100 millions supérieur au réseau TVA. C'est la vice-présidente de Radio-Canada Michèle Fortin qui a révélé ce chiffre hier en conférence de presse après avoir parlé à ses troupes.

Que représentent 100 millions en télévision? Faites quelques calculs. Un épisode d'une heure de l'excellent petit téléroman *4 et demi* coûte 80 000 \$ parce que tout est tourné en studio. *Le Volcan tranquille*, la prochaine série de Pierre — *Le Temps d'une paix* — Gauvreau qui sortira la saison prochaine coûtera 225 000 \$, parce qu'il y aura du

tournage extérieur et que l'action se déroulera dans le Montréal des années quarante-cinquante.

Un épisode de *Marguerite Volant* qui commence jeudi coûte grosso modo un million. On pourrait donc faire 100 épisodes de ce calibre juste avec les 100 millions que Radio-Canada a de plus que TVA. Le budget de la télévision, une fois les compressions faites en 98-99, sera de 272 millions. En 94-95, il était de 342 millions.

Bien sûr, c'est moins. Mais ce n'est pas tout à fait la déche. Il y aura moins d'employés. Mais là encore, ce ne sera pas le désert. De 3003 en 94-95, l'effectif tombera à 2258 en 98-99. Mme Fortin ignore encore si les compressions seront plus mortelles pour les cadres que pour les soldats. Elle n'a rien dit de précis aux employés.

Il y a toutefois des domaines plus prioritaires que d'autres à Radio-Canada, a dit Mme Fortin. L'information et les dramatiques occupent la première place. Vient ensuite la jeunesse et la culture. En troisième lieu, il y a les variétés et les sports.

L'effet le plus visible des compressions se fera sentir dans le *Téléjournal*, désormais assorti de pauses publicitaires. On pourrait en ajouter quatre minutes et demie, on se contentera de quatre. Qui rapportent dans deux ans quatre millions. Mme Fortin préfère ajouter de la publicité — qui n'aura aucun effet sur le contenu de l'information,

précise-t-elle — que sacrifier 50 postes de journalistes. Et on a appris que *Téléjournal* de 22 h ne sera pas écourté à cause des nouvelles publicitaires qui seront insérées en janvier. C'est *Le Point* qui sera abrégé.

Une phrase intéressante de Mme Fortin à ses troupes: « On ne sera pas jugé par le montant de nos compressions, comme le voudraient certains milieux qui ne nous intéressent pas tellement, mais par notre programmation en onde. Nous voulons rester important pour les téléspectateurs, ce qui force la concurrence à rester sur le qui-vive ».

On sait que la télévision de la CBC laissera tomber les séries américaines, ce qui coûtera nécessairement plus cher, tout en diminuant les revenus publicitaires, puisque les Canadiens anglais raffolent d'abord de télé américaine. Mme Fortin a déclaré que le réseau français ne paiera pas les frais de la canadienisation de la CBC.

Radio-Canada devra-t-elle de plus en plus faire des accommodements avec les producteurs privés pour qu'ils touchent leurs subventions? Mme Fortin a admis que le cas de *Fa si la chanter*, qu'on passe en reprise à 23 h tous les soirs pour que le producteur touche son crédit d'impôt, qui lui serait refusé si le quiz ne passait pas en prime time, est une « espèce d'aberration ». « Il faudra réviser ce genre d'exigences avec les organismes subventionneurs », a-t-elle ajouté.

Dorothy Lamour, « la brune de rêve », meurt à 81 ans

Associated Press
LOS ANGELES



Dorothy Lamour dans toute sa splendeur.

Autrefois princesse de la jungle moulée dans un sarong ou souffre-douleur des piteuses de Bob Hope et de Bing Crosby, l'actrice Dorothy Lamour s'est éteinte à l'âge de 81 ans à son domicile de Hollywood. Les causes de son décès ne sont pas connues.

De son vrai nom Dorothy Kaufmeyer, celle qui a également tourné pour Raoul Walsh, John Ford, Henry Hathaway, Cecil B. DeMille et Ruben Mamoulian, a fait l'essentiel de sa carrière entre 1936 et la fin des années 40.

Ancienne Miss Nouvelle-Orléans et chanteuse, Dorothy Lamour a tourné dans de nombreux films d'aventures, dont le premier, *Hula, fille de la brousse* (*The Jungle Princess*), devait entraîner une série de films sans prétentions où elle interprétait le rôle d'un Tarzan au féminin vivant sur une île exotique.

Mais elle devait également et surtout se faire connaître pour avoir tourné entre 1940 et 1962 six comédies au côté de Bob Hope et de Bing Crosby. Dans la série des *En route pour...* elle était la brune exotique que se disputaient gentiment les deux hommes lors d'aventures rocambolesques.

« Je ne sais jamais ce qui va arriver. (Bob et Bing) préfèrent m'astiquoter que me dévorer toute crue et tout peut arriver », expliquait-elle à en 1942. Lors du 90^e anniversaire de Bob Hope il y a quatre ans, elle avait déclaré:

« Je me sentais comme un magnifique sandwich, une tranche de pain blanc coincée entre deux tranches de jambon »...

Mais Dorothy Lamour a pu parfois échapper à cette image de brune des îles largement exploitée par les studios Paramount (*La brune de mes rêves* en 1947) pour tourner quelques films plus « sérieux » avec John Ford (*L'Ouï-rayan* en 1937 et *La taverne de l'Irlandais* en 1963), Henry Hathaway (*Les gars du large* en 1938), Cecil B. DeMille (*Sous le plus grand chapiteau du monde* en 1953).

Sa dernière apparition à l'écran remonte au film d'horreur *Creepshow 2* (1987), mais elle est également apparue dans plusieurs séries télévisées.

Toutes les stations de radio françaises de Radio-Canada survivront...

d'après la Presse Canadienne

Toutes les stations de radio de langue française de Radio-Canada à travers le pays demeureront en activité malgré les compressions budgétaires de 20 millions à réaliser d'ici le 1^{er} avril 1998 et qui provoqueront une réduction de personnel du tiers. Le président

du syndicat des employés, Gilles Provost, s'est aussitôt interrogé sur la pertinence de garder les 14 stations de radio en activité compte tenu des réductions draconiennes des budgets devant entraîner une abolition de 240 postes, dont la moitié à Montréal. « Les compressions qui vont se faire à la radio sont tellement dramatiques qu'on ne voit pas comment elles vont pouvoir se réaliser.

D'ailleurs la direction de la radio est incapable de nous le dire concrètement », a commenté le leader syndical. Les francophones hors Québec sont en colère contre Radio-Canada; touchés directement, ils ne resteront pas muets face aux compressions dans les services de Radio-Canada. La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) envisage, en effet, de mener une

campagne publique de dénonciation avec des annonces dans les journaux montréalais et des demandes de rencontre avec le premier ministre Jean Chrétien. Le budget annuel minimal d'une station radio a été fixé à 600 000 \$ pour 20 heures de programmation par semaine comparativement à des budgets allant de un million à trois millions pour 30 heures de programmation, actuellement.

SPECTACLES

Salles de répertoire

- BLUE IN THE FACE**
Cinéma du Parc (1): 17 h.
- CASABLANCA**
Cinéma du Parc (1): 15 h.
- CASINO**
Cinéma du Parc (1): 21 h 30.
- DAMES**
Conservatoire d'art cinématographique: 20 h 30.
- MAN OF THE YEAR**
Cinéma du Parc (2): 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
- MAN WHO KNEW TOO MUCH**
Cinéma du Parc (1): 19 h.
- POWER**
Cinéma du Parc (3): 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
- ROCHER (LE)**
Collège Édouard-Montpetit (180, de Gentilly e., Longueuil): 20 h.

Musique

- PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)**
Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Charles Dutoit. American String Quartet, *Till Eulenspiegel* (Strauss), *Harmones du soir* (Ysaye), Concerto pour quatuor à cordes et orchestre (Spohr), *Fantasy on a Theme of Thomas Tallis* (Vaughan Williams), *Pini di Roma* (Respighi). Concerts populaires Air Canada. (Au Piano Nobile, 18 h; conférence illustrée du Dr Herbert Axelrod sur les Stradivarius.)
- USINE C (1345, Lalonde)**
Le Vampire et la Nymphomane (Provost), Chants Libres, Pauline Vaillancourt, soprano, Doug MacNaughton, baryton, Fides Kruker, mezzo-soprano, Albert Millaire, Monique Mercure et Claude Lermieux, comédiens. Mise en scène: Lorraine Pintal. Décors: Michel Goulet. Costumes: Ginette Noiseux. Nouvel Ensemble Moderne. Dir. Lorraine Vaillancourt: 20 h.

Théâtre

- THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)**
À toi, pour toujours, ta Marie-Lou, de Michel Tremblay. Mise en scène de René Richard Cyr. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 20 h 30; dim., 14 h 30.
- THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)**
Indépendance, de Lee Blessing. Trad., de François Bouchereau. Adapt., de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h et 20 h 30; dim., 15 h.
- NCT (Salle Fred-Barry, 4353, Ste-Catherine e.)**
Jésus au Lac, d'Alexis Martin. Mise en scène de Robert Gravel: 20 h 30.
- ESPACE LIBRE (1945, Fullum)**
Nostalgie, de Eric Taillefer. Mise en scène de Patricia Pérez. Du mar. au sam., 20 h 30.
- LA PETITE LICORNE (4559, Papineau)**
Lettres d'amour, de A.R. Gurney. Trad., de Jean Leclerc: 20 h.

Variétés

- PLACE DES ARTS (Studio-Théâtre du Maurier)**
Isabelle Boulay: 20 h.
- L'AIR DU TEMPS (191, St-Faul e.)**
Tiger Okoshi: dès 21 h.
- LE GRAND CAFÉ (1720, St-Denis)**
Shamky: 22 h.
- LE PETIT BAR (3451, St-Denis)**
Marjolaine Alain et Isabelle Aubry: dès 21 h.
- JAZZONS (300 Ontario e.)**
Al Paterson: 22 h.
- KOJI'S KAIZEN (4120, Ste-Catherine e.)**
Panache: de 19 h 15 à 22 h 30.
- BALATTOU (4372, St-Laurent)**
Patricia Lazcano: 22 h.
- BIDDLE'S (2060, Aymer)**
Trio Bernard Primeau: de 20 h à minuit.
- BAROUF (4171, St-Denis)**
Souldre Marcel: dès 22 h.

La villa de Picasso à vendre

La villa de Picasso, située à Mougins, près de Cannes, est à vendre pour quelque 6,5 millions de dollars. Le mas « Notre-Dame de Vie », situé sur une colline qui domine la baie de Cannes, a été mis en vente par Catherine Hutin-Blay, fille de Jacqueline Picasso, dernière épouse du maître décédé en 1986.

PETITE ENTREPRISE GRANDE NOUVELLE PETITE ENTREPRISE GRANDE NOUVELLE

Sans délai. Sans problème. Sans souci.

Avec une marge de crédit allant jusqu'à 35 000 \$.

Il existe désormais une façon de gérer vos affaires qui vous permet de contrôler totalement l'usage de votre crédit. Après tout, ce sont vos affaires et c'est vous que ça regarde. Il s'agit de la Marge de Crédit de la Banque Royale pour la petite entreprise^{MC}.

Il est très simple d'en faire la demande. Il suffit de remplir un formulaire d'une page, pas de rencontre, pas de bilan financier. Et aucune garantie n'est exigée: votre signature est un gage suffisant.

Faites-en la demande dès aujourd'hui.
Composez sans frais le
1 888 817-0000.

Marge de Crédit
BANQUE ROYALE
pour la petite entreprise^{MC}

**VOUS TRAVAILLEZ FORT.
POUR NOUS, ÇA COMPTE.**

* Banque Royale du Canada, licenciée de cette marque.
MC Marque de commerce de la Banque Royale du Canada.
† Ou nous réglons les frais du premier mois pour toute marge de crédit approuvée.

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS
4.99 EN MATINÉE • **4.99** La FIEVRE du MARDI
 aussi le MERCREDI à **4.99\$** aux ANGRIGNON, LAVAL, VERSAILLES et F.P.8 (Greenfield Park)
HORAIRES DU 22 AU 26 SEPTEMBRE • INFO-FILM: 866-0111

CENTRE EATON 985-5730
 705, rue Ste-Catherine O

F.P.8-GREENFIELD PK 672-2229
 5000, boul. Taschereau

LOEWS 861-7437
 954, rue Ste-Catherine O

PALACE 6 866-6991
 698, rue Ste-Catherine O

DORVAL 631-8586
 250, ave. Dorval

GREENFIELD PARK 671-6129
 3520, boul. Taschereau

F.P.8-POINTE CLAIRE 697-8095
 (Pointe-Claire) 185, boul. Hymus

VERSAILLES 353-7880
 Place Versailles

SON DIGITAL

Le cinéma PARISIEN étant fermé temporairement en raison d'un conflit syndical, veuillez prendre note qu'il y a maintenant des films en français au cinéma LOEWS et CENTRE EATON.

« Silence, elles tournent »

Un programme costaud : 150 films de 30 pays

HUGUETTE ROBERGE

Avec 150 films de tous formats et de tous genres, en provenance de 30 pays, la 9^e édition du Festival Silence, elles tournent, consacré au cinéma des femmes, entend souligner de façon éclatante, du 4 au 13 octobre, le centenaire des films de femmes. En 1896, sortait en effet sur écran *La fée aux choux* d'Alice Guy (France), premier film de fiction au monde réalisé par une femme.

Cent ans plus tard, tournant la page du cinéma uniquement « engagé » et militant des dernières décennies, les femmes derrière la caméra, de plus en plus nombreuses et actives, traitent à leur façon de tout ce qui les intéresse à l'échelle de la planète. Leurs films représentent donc « la vision du monde... de la moitié du monde » selon l'expression de Jocelyne Denault, professeur de cinéma au cégep de Saint-Laurent et présidente du groupe Cinéma Femmes Montréal, qui marraine l'événement.

En l'absence de l'actrice Élise Guilbault (porte-parole du Festival Silence, elles tournent, c'est Louise Allard, directrice générale et artistique de l'événement, qui en a dévoilé hier la programmation, et l'affiche — dont les trois cercles concentriques symbolisent la terre (dont la moitié, celle des femmes, est trop longtemps restée dans l'ombre), l'œil et le sein — créée par Éric Paul, étudiant en graphisme et gagnant d'un concours sanctionné d'une bourse de perfectionnement en France.

Au menu de cette manifestation grand public de dix jours, on trouvera des primeurs mondiales, nord-américaines et canadiennes, et plus de longs métrages que dans les éditions précédentes.

La compétition officielle, dont le jury sera présidé par Monique

Mercure, seule Québécoise couronnée d'une Palme d'Or (pour le rôle de Rose-Anna dans *J.A. Martin* photographé de Jean Beaudin, à Cannes en 1976), compte huit longs métrages de fiction en provenance de six pays, qui seront présentés en raffale les 5, 6, 7 et 8 octobre, au Cinéma Impérial. Ce sont :

- *Un samedi sur la terre* de Diane Bertrand (France) ;
- *Basses Terres* de Yolanda Entius (Pays-Bas) ;
- *Mirek n'est pas parti* de Bojena Horackova (France) ;
- *Black and White : a Love Story* de Suzanna Lo (États-Unis) ;
- *Indira* de Suhadini Maniratnam (Inde) ;
- *Life on sale* de Fotoni Siskopoulos (Grèce) ;
- *La Forteresse* de Drahomira Vihonova (République Tchèque) ;
- *Minjing gushi, On the Beat* de Ning Ying (Chine) .

Également en compétition officielle, huit longs métrages documentaires venant de six pays, projetés en raffale les 5 et 6 octobre, au Cinéma du Parc, dont le film d'ouverture, *Mon cœur est témoin* de Louise Carré (Québec-Tunisie) ; 17 vidéos d'ici et d'ailleurs (du samedi 5 octobre au vendredi 11 octobre au Cinéma du Parc 2), et 17 courts métrages en provenance de dix pays (les 5, 6, 7 et 8 octobre,

aux cinémas Impérial et du Parc 2). Dans la section hors concours, s'inscrivent 16 films et vidéos récents, témoignant de la vitalité créative des réalisatrices de plusieurs pays. Et, soulignés par la présentation de leurs films les plus significatifs, des hommages rendus à la cinéaste française Christine Pascal, qui vient de se suicider (*Zanzibar* et *Le petit prince a dit*) ; Monique Mercure (*La Quarantaine* d'Anne-Claire Poirier et *J.A. Martin* photographé de Jean Beaudin) ; la cinéaste palestinienne Maï Masri (quatre documentaires) ; et la cinéaste québécoise Mireille Dandaneau (trois films : *Les marchés de Londres*, *Le Sourd dans la ville* et *La vie rêvée*, premier film de fiction tourné par une femme de l'industrie privée au Québec).

D'autres activités sont prévues : matinées (scolaires pour 6-12 ans, jeunesse pour 12-16, et d'or pour les aînés) ; ciné-brioches (samedis et dimanches) ; cinéma national (les Grecques) ; Art et essai ; Fictions en rappel, Soirées spéciales (des diplômées, des pionnières, érotique, panorama d'Amérique latine) et Nuit chaude et haute tension (érotisme, suspense, horreur et frissons les samedi 5 octobre, et dimanche 12 octobre, à minuit) !

Durant le Festival, le hall de l'Impérial sera transformé en café-bistro de 40 places, ouvert entre 10 heures et 1 heure du matin. Prévente des billets dès le 30 septembre aux cinémas Impérial et du Parc (admission : 6 \$ par séance (adulte), 4 \$ (étudiants et âge d'or) ; carnets de cinq billets : 25 \$ (40 \$ pour 10) .

m a r d i

Condos à temps partagé : des centaines de personnes ont tout perdu.

La Facture
19 h 30



Ce soir, les héritiers rendent hommage à Robert Gravel.

Les Héritiers Duval
20 h



À la recherche de son père, Katrina trouve l'amour.

Bangkok Hilton
21 h



Radio-Canada
Télévision

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

- 10:30** **2** **Christiane Charette**
Pierre Bourgault est parmi les invités. Reprise à 22h30 à Radio-Québec ce soir.
- 19:30** **2** **La Facture**
Un lac de pêche où il n'y aura plus de poisson et un condo de Ste-Adèle qui coule à pic.
- 20:00** **33** **The West**
Dernière de cette série documentaire produite par Ken Burns.
- 20:00** **MP** **Shania Twain**
Si vous aimez cette chanteuse country canadienne et l'avez ratée dimanche, c'est le moment.
- 20:00** **CD** **Filière D**
La Liberté en colère, un documentaire sur deux membres fondateurs du Front de libération du Québec qui se retrouvent 20 ans après leur rupture idéologique.
- 21:00** **35** **Salle d'urgence**
La meilleure série américaine, *ER* est fort bien adaptée en français. Ce soir le petit Carter devra faire une grosse opération.
- 21:15** **15** **Temps présent**
Un reportage choc sur l'enfance violée à travers le monde, réalisé notamment au Cambodge et en Thaïlande. Tourisme pédophile, marché de la virginité et autres horreurs.
- 21:30** **RD** **Maison neuve**
En reprise à l'occasion de sa mort, une entrevue accordée par Mme Ludmilla Chirnaeff le 10 avril dernier.
- 23:00** **CD** **Monsignore**
Les fans de Christopher Reeve voudront le revoir dans ce film où on fricote dans les finances du Vatican.

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2 9 13	Ce soir		Virginie	La Facture / Lac Légaré	Les Héritiers Duval		Bangkok Hilton (2/6)		Le Téléjournal	Le Point (22.25)	Fa si la chanter (23.02)	Sport / Cinéma (23.50)	2 9 13
TVA	4 8 t 7 10	Le TVA	Piment fort / Bruno Landry	Ent'Cadieux		Place Melrose		La Misère des riches II		Le TVA	chaBada / Gildor Roy, Carmen Campagne, Marcel Leboeuf	TVA Sports / Lotenes (23.52)	4 8 t 7 10	
TOC	15 17 24 45	Carmen Sandiego	...courte échelle	Québec plein écran		Cinéma / AUX PETITS BONHEURS (3) avec Anémone, André Dussollier		On n'est pas né d'hier		Christiane Charette en direct		Québec plein écran (23.23)	15 17 24 45	
TOS	16 30 35	La Guerre des clans	Flash / Claude Barzotti	Au-delà du réel		La Justice de Texas (4/4)		Salle d'urgence		Reddy Reddy Go! / Stéphane Quintal, Marie-Soleil Tougas		Le Grand Journal	Sports Plus 16 30 35	
CBC	5 6	Newswatch		Inside Qc	Liberty Street	North of 60		Witness		CBC News / The National			News 5 6	
CTV	12 8	Pulse		E.T.	Pearl	Roseanne	Frasier	Home Improvement	Spin City	The New W-Five / Début		CTV News	Pulse 12 8	
		Newsline		Wheel of...	Jeopardy!		Life's Work						Nightline 8	
ABC	22	News	ABC News	M*A*S*H						Relativity / Début		News / Roseanne	Nightline (23.35) ABC 22	
CBS	3	News		CBS News	E.T.	Promised Land		Cinéma / AFTER JIMMY avec Meredith Baxter, Bruce Davison				News	Late Sh. (23.35) CBS 3	
NBC	5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Mad About You	Something so...	Frasier	Caroline in...	DateLine NBC			Tonight (23.35) NBC 5	
PBS	33 57	Newshour	Nightly Business	Nightly Business	Computer...	The West (8/8)				Great Ocean Liners		Cinéma / BRONCO BILLY (5)	33 57	
ONT	12 24	C. Sandiego	Volt	Panorama		Déclit! Mag.	Nations / Début	La Rivière Espérance / Début		Biographie / Claude Monet		Panorama	12 24	
		Kratt's Creat.	Wishbone	Great Parks	Around Britain	Studio		TVO Annual Report and Phone-In		Dialogue		Vital Signs	24	
A & E		Quincy M.E.		The Equalizer		Biography: Amelia Earheart		Cinéma / DALZIEL AND PASCOE: AN AUTUMN SHROUD avec W. Clarke		Law and Order			A & E	
BRAVO		Cleo Laine		Bravo! News	Ultimate Kaos	Sergio Salvatore		Cinéma / IRISH EYES ARE SMILING (6)		Judy Garland / The Concert Years		Monty Python	The Avengers BRAVO	
CANAL D		Le Goût du monde		Animalier / ...parmi les dauphins?		Filière D / LA LIBERTÉ EN COLÈRE (4) Documentaire		L'Homme à la valise		Cinéma / MONSIGNORE (5)			CANAL D	
DISC.		Beyond 2000		@ discovery.ca		Great Parks	Last Frontier	Behaving Like Animals		The Know Zone	Hi-Tech Culture	@ discovery.ca	DISC.	
FOX		The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.	Cinéma / PRETTY POISON avec Grant Show, Michele Phillips				Seinfeld	Cops	Star Trek: Next Generation	FOX	
FOX(ont)		Home Improv.	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld					Matlock		Star Trek	FOX(ont)	
MP		Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	1 x 5	Sahnja Twain	Musique vidéo	Perfecto		Musique vidéo			MP	
NW		World News	Business World	Early Edition		The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live		Clive James: Postcard, Bombay		The National	National Sports NW	
RDI		Euronews	Au travail!	Monde ce soir		Capital Actions	Reportages / Du charbon pour Kaboul	Le Journal RDI		Maison neuve à l'écoute		Atlantique / Qc	Le Téléjournal Ontario / l'Ouest RDI	
RDS		Form. 1 (16:30)	Sports 30 Mag			Baseball / Expos - Phillies				Sports 30 Mag			Autosport... RDS	
SE		Ruptures (17:50)				Les Jeunes Ninjas 3 (19:25)		Juge Dredd		Jambon Jambon (22:40)			SE	
TMN		Le Secret de Jérôme (17:15)		Chill's Blues				Gotti					Natural Born Killers TMN	
TSN		WWF (17:30)	Sportsdesk			Baseball / Expos - Phillies							Sportsdesk TSN	
TV5		Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Ça se discute			Temps présent		Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Le Cercle de... TV5	
YTV		Stickin' Around	Earthworm Jim	Bump in Night	Are You Afraid	Goosebumps	Nighthood	Xtreme	YTV News	Heartbeat	Dave Osborne	Catwalk	YTV	

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

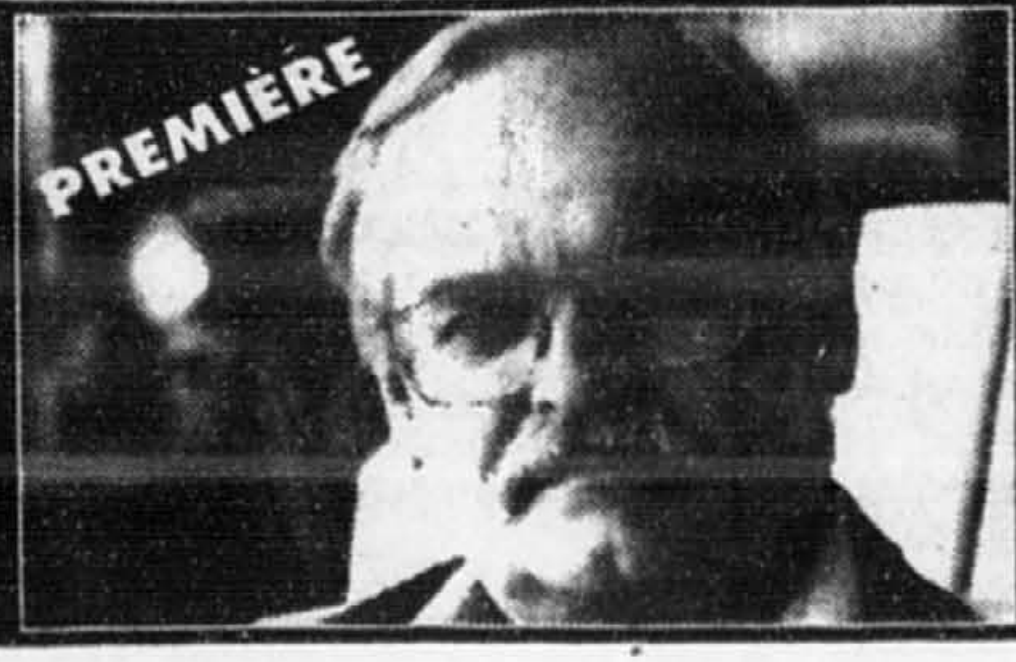
L'ONF présente à Filière D

LA LIBERTÉ en colère

ONF NFB

Quatre personnages, qui furent au début des années 70 les acteurs d'une période mouvementée d'affirmation nationale au Québec, nous proposent un regard sur leur engagement social et politique.

Un film de Jean-Daniel Lafond
produit par Yolande Cadrin-Rossignol



CE SOIR 20 H
CANAL D

Robert Lepage remonte le courant à Londres

Les sept branches de la rivière Ota chaudement accueillie cette fois

HELEN BRANSWELL
de la Presse Canadienne, LONDRES

La grande production de Robert Lepage, *Les sept branches de la rivière Ota*, a effectué un retour triomphal en Grande-Bretagne. La dernière version de la pièce, qui dure plus de sept heures, a été chaudement accueillie par la critique londonienne.

Cet accueil tranche singulièrement avec la réaction des critiques britanniques lorsque la pièce a été initialement présentée en 1994 au festival artistique d'Édimbourg. Un critique londonien avait alors écrit que « ces braves âmes » qui ont vu la pièce « en sont revenus comme des espions couverts de blessures de combat, annonçant une catastrophe imminente ».

Le journal qui publiait cette critique, le *Telegraph*, a changé d'idée depuis.

« À son meilleur, *Les sept branches...* crée un envoiement délirant d'une intensité hypnotisante », écrit le critique Charles Spencer dans l'édition d'hier.

« Nous savions déjà que ce metteur en scène canadien-français était un ensorceleur théâtral et ses

talents ne l'ont de toute évidence pas abandonné. »

La première de la pièce a eu lieu samedi au Royal National Theatre, l'équivalent britannique du Centre national des Arts à Ottawa. Elle est à l'affiche jusqu'au 6 octobre.

La pièce, produite par la compagnie de Robert Lepage, Ex Machina, met en scène un chassé-croisé entre la vie de sept individus, qui transportent le spectateur sur trois continents et qui s'étire sur une cinquantaine d'années.

L'auteur y aborde au passage l'Holocauste, le bombardement d'Hiroshima et le sida.

« Encore et encore, il réussit de brillants effets de choc sur la longue et basse scène où cette saga se déroule », écrit quant à elle Benedict Nightingale dans le *Times*.

Le critique de l'*Independent*, Paul Taylor, est un peu plus réservé. Il qualifie la pièce de « succès remarquable », mais soutient que certaines parties demeurent quelque peu assommantes.

Le critique du *Telegraph* note par ailleurs que la réputation du célèbre dramaturge avait souffert en Grande-Bretagne récemment.

Robert Lepage a subi un premier revers lors de la présentation d'une autre version, plus courte, de *Les sept branches...* au festival d'Édimbourg en 1994.

Des efforts de dernière minute pour retrancher 70 minutes aux quatre heures que durait la pièce avaient engendré une certaine confusion sur scène.

La mauvaise fortune de Robert Lepage à Édimbourg s'est poursuivie cette année lorsqu'il a dû annuler son spectacle *Elsinore*, 10 minutes avant le lever du rideau.

Une pièce d'équipement indispensable s'était brisée, empêchant Robert Lepage de livrer sa performance solitaire, au grand désespoir des spectateurs et des organisateurs du festival, qui ont dû rembourser quelque 200 000 \$ pour les billets vendus pour la semaine de représentation.



Robert Lepage

GUIDE HORAIRES CINÉMA EN ODEON

cinÉRABAIS MARDIS et MERCREDIS **4.99\$**

Pour informations, appelez 849-3333 de 11h00 à 22h00

DU 20 AU 26 SEPTEMBRE 1996

ATWATER PV 1800, rue St-James, 288-2115 LAST MAN STANDING (v.o. anglaise) 1:00-2:10-3:20-4:30-5:40-6:50-8:00-9:10 Laissez-passer refusés	CENTRE VILLE... SUITE SILENCE DES FURIBS (L.E.) (v.o. française) (G) Sam, Dim, Mar, Mer: 1:20-4:00-7:00-9:10 Ven, Lun, Jeu: 4:00-7:00-9:10 NON COUPABLE (v. française) (13 ans) Sam, Dim, Mar, Mer: 1:20-5:00-8:40 Ven, Lun, Jeu: 5:00-8:40	LASALLE (PLACE)... SUITE MAXIMUM RISK (v.o. anglaise) Sam, Dim, Mar, Mer: 1:20-3:15-5:20-7:25-9:30 Ven, Lun, Jeu: 7:25-9:30
BERRI PV 1180, rue St-James, 288-2115 BOGUS (v. française) (G) 1:20-4:00-7:00-9:20 RISQUE MAXIMUM (v. française) 1:20-3:25-5:30-7:40-9:50 C'EST ELLE (v. française) (G) 1:25-3:25-5:25-7:25-9:25 PREMIER ENVOL (L.E.) (v. française) (G) 1:45-4:15-7:00-9:30	COMPLEXE DESJARDINS PV Écriture 1, 288-3141 NOUVEAUX MECS (L.E.) (v.o. française) 2:00-4:30-7:15-9:30 BEAUMARCHAIS (v.o. française) (G) 2:00-4:30-7:15-9:30 CHACUN CHERCHE SON CHAT (v.o. française) 1:45-4:20-7:05-9:20 L'ÉLÉVE (v.o. française) (G) 1:50-4:10-7:10-9:20	LAVAL 2000 PV Centre 2000, 3145 boul. St-Marie, 849-FILM NON COUPABLE (v. française) (13 ans) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:40-4:10-7:10-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:10-9:20 À TOUTE ÉPREUVE (v. française) (13 ans) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:40-4:10-7:10-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:10-9:20 BOGUS (v. française) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:45-4:20-7:05-9:25 Ven, Lun, Jeu: 7:05-9:25 PRO (L.E.) (v. française) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:50-4:20-7:05-9:25 Ven, Lun, Jeu: 7:05-9:25 A TOUTE ÉPREUVE (v. française) (13 ans) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:50-4:20-7:05-9:25 Ven, Lun, Jeu: 7:05-9:25 CHACUN CHERCHE SON CHAT (v.o. française) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:55-4:30-7:15-9:30 Ven, Lun, Jeu: 7:15-9:30
BOUCHERVILLE PV Avenue 700, 301e boul. Marquette, 449-4404 BEAUMARCHAIS (v.o. française) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:15-3:20-5:30-7:30-9:15 Ven, Lun, Jeu: 7:30-9:15 CHACUN CHERCHE SON CHAT (v.o. française) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:20-3:15-5:15-7:15-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:15-9:20 RISQUE MAXIMUM (v. française) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:25-3:10-5:10-7:10-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:10-9:20 EMMA (v. française) (G) 9:10 PREMIER ENVOL (L.E.) (v. française) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:10-3:40-7:05-9:30 Ven, Lun, Jeu: 7:05	CÔTE-DES-NEIGES PV 6700, Côte-des-Neiges, 345-1001 MAXIMUM RISK (v.o. anglaise) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:40-4:10-7:10-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:10-9:20 À TOUTE ÉPREUVE (v. française) (13 ans) 7:25 MATILDA (v.o. anglaise) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:25-4:15-7:10-9:15 Ven, Lun, Jeu: 7:10-9:15 SPYFIRE GRILL (THE) (v.o. anglaise) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:30-4:00-7:00-9:10 Ven, Lun, Jeu: 7:00-9:10 FEELING MINNESOTA (v.o. anglaise) (13 ans) 9:25 BULLET PROOF (v.o. anglaise) (13 ans) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:45-4:20-7:20-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:20-9:20 LAST MAN STANDING (v.o. anglaise) Ven, Lun, Jeu: 7:20-9:45 NON COUPABLE (v. française) (13 ans) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:20-4:00-7:00-9:25 Laissez-passer refusés FIRST WIVES CLUB (v.o. anglaise) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:40-4:10-7:10-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:10-9:20 SHE'S THE ONE (v.o. anglaise) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:25-3:25-5:25-7:25-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:25-9:20	LAVAL (Carrefour) PV 3330, boul. La Carrière, 884-3884 FEELING MINNESOTA (v.o. anglaise) (13 ans) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:45-4:10-7:10-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:10 A CONTRE COURANT (v. française) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:20-4:00-7:00-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:00-9:20 CHACUN CHERCHE SON CHAT (v.o. française) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:20-4:00-7:00-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:00-9:20 MAXIMUM RISK (v.o. anglaise) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:50-3:15-5:15-7:20-9:45 Ven, Lun, Jeu: 7:20-9:45 FLY AWAY HOME (v.o. anglaise) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:40-4:15-7:10-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:10-9:20 BOGUS (v. française) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 2:00-4:20-7:05-9:25 Ven, Lun, Jeu: 7:05-9:25 BEAUMARCHAIS (v.o. française) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:15-3:20-5:20-7:25-9:30 Ven, Lun, Jeu: 7:25-9:30
BROSSARD PV Mal Champlain, 6600, boul. Taschereau, 465-1906 PREMIER ENVOL (L.E.) (v. française) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:40-3:50-5:55-8:05 Ven, Lun, Jeu: 7:50-9:25 TRANSPOTTING (v.o. anglaise) (16 ans) Sam, Dim, Mer, Mer: 10:10 Ven, Lun, Jeu: 9:05 MAXIMUM RISK (v.o. anglaise) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:40-3:45-5:45-7:45-9:45 Ven, Lun, Jeu: 7:30-9:30 RISQUE MAXIMUM (v. française) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:35-3:35-5:35-7:35-9:35 Ven, Lun, Jeu: 7:25-9:25 FLY AWAY HOME (v.o. anglaise) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:30-3:40-5:45-7:50 Ven, Lun, Jeu: 7:20 SHE'S THE ONE (v.o. anglaise) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:45-3:45-5:45-7:45-9:45 Ven, Lun, Jeu: 7:30-9:30 BULLET PROOF (v.o. anglaise) (13 ans) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:20-9:20 Ven, Lun, Jeu: 9:20 BOGUS (v. française) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 2:10-7:10 Ven, Lun, Jeu: 7:10	DAUPHIN 2316, av. de la Rivière, 721-5000 BEAUMARCHAIS (v.o. française) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 Ven, Lun, Jeu: 7:30-9:30 EMMA (v. française) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:45-4:25-7:00-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:20-9:20	LAVAL (Galeries) PV 1645, boul. La Carrière, 886-9333 A TOUTE ÉPREUVE (v. française) (13 ans) Sam, Dim, Mer, Mer: 2:00-4:15-7:15-9:25 Ven, Lun, Jeu: 7:15-9:25 PREMIER ENVOL (L.E.) (v. française) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 2:00-4:15-7:15 Ven, Lun, Jeu: 7:15-9:25 EMMA (v. française) (G) 9:25 MERCENAIRE (L.E.) (v. française) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:45-4:00-7:00-9:10 Ven, Lun, Jeu: 7:00-9:10 LAST MAN STANDING (v.o. anglaise) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:55-4:10-7:10-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:10-9:20 C'EST ELLE (v. française) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 2:00-4:30-7:30-9:30 Ven, Lun, Jeu: 7:30-9:30 SHE'S THE ONE (v.o. anglaise) (G) 7:30-9:25 ALASKA (v. française) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 2:10-4:20 Ven, Lun, Jeu: 4:20
CAVENDISH (Mail) PV Cavendish, 485-7111 NON COUPABLE (v.o. anglaise) (13 ans) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15 Ven, Lun, Jeu: 7:15-9:15 BOGUS (v.o. anglaise) (G) 7:20-9:20 MATILDA (v.o. anglaise) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 2:40-4:05 Ven, Lun, Jeu: 4:05 FIRST WIVES CLUB (v.o. anglaise) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:45-4:30-7:10-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:10-9:20 FLY AWAY HOME (v.o. anglaise) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:30-4:15-7:15-9:25 Ven, Lun, Jeu: 7:15-9:25 BULLET PROOF (v.o. anglaise) (13 ans) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:30-3:15-5:00-7:10-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:10-9:20 TIN CUP (v.o. anglaise) (G) Ven, Lun, Jeu: 7:30-9:30 EMMA (v.o. anglaise) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:35-4:20-7:00-9:30 Ven, Lun, Jeu: 7:00-9:30 LAST MAN STANDING (v.o. anglaise) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:40-2:45-7:25-9:15 Ven, Lun, Jeu: 7:25-9:15	FAUBOURG PV 1616, av. de la Rivière, 431-2730 SHE'S THE ONE (v.o. anglaise) (G) 2:00-4:30-7:10-9:15 TRANSPOTTING (v.o. anglaise) (16 ans) 1:45-4:10-7:20-9:30 BIG NIGHT (v.o. anglaise) (G) 1:30-4:20-7:20-9:20 EMMA (v.o. anglaise) (G) 1:20-4:00-6:50-9:15 Exc. 25 Sept: 1:20-4:00-9:40	POINTE-CLAIRE PV 6261, Transvalérie, 630-7784 SPYFIRE GRILL (THE) (v.o. anglaise) (G) Ven, Lun, Jeu: 7:00 SHE'S THE ONE (v.o. anglaise) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:45-4:15-7:10-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:10-9:20 FLY AWAY HOME (v.o. anglaise) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 2:15-4:45-7:00-9:15 Ven, Lun, Jeu: 7:00-9:15 MAXIMUM RISK (v.o. anglaise) Sam, Dim, Mer, Mer: 2:00-4:30-7:20-9:40 Ven, Lun, Jeu: 7:20-9:40 LAST MAN STANDING (v.o. anglaise) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:50-4:10-7:20-9:30 Ven, Lun, Jeu: 7:20-9:30 BULLET PROOF (v.o. anglaise) (13 ans) Ven, Lun, Jeu: 7:25-9:25 NON COUPABLE (v. française) (13 ans) Sam, Dim, Mer, Mer: 2:10-4:20-7:20-9:20 Ven, Lun, Jeu: 7:20-9:20
CENTRE-VILLE PV 1001, Université, Station Metro McGill, 249-FILM EN AVANT OU PAS (v.o. anglaise) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:30-3:30-5:20-7:20-9:20 Ven, Lun, Jeu: 3:20-5:20-7:20-9:20 A CONTRE COURANT (v. française) (G) Sam, Dim, Mer, Mer: 1:30-4:00 Ven, Lun, Jeu: 4:00 SPYFIRE GRILL (THE) (v.o. anglaise) (G) 6:45-9:25	LACORDAIRE 11 Cim Lacordaire et Des Grandes Prairies POUR L'HORAIRE APPELÉZ 374-3096	ALASKA version française

LE MERCENAIRE

13 v.f. de LAST MAN STANDING

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS. Laissez-passer refusés

Charles GASSOT présente

Fabrice LUCHINI

L'instinct

Un film de Edouard MOLINARO

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

"LE MEILLEUR FILM FAMILIAL DE L'ANNÉE!"

SAM RUBIN, KTLA-TV

JEFF DANIELS ANNA PAQUIN

LE PREMIER ENVOL

version française de FLY AWAY HOME

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

1992 • 1991 • 1990 • 1989 • 1988 • 1987 • 1986 • 1985 • 1984 • 1983

ÉCOUTEZ-MOI À CKOI ET GAGNEZ UN VOYAGE DOUBLE AU MAROC TOUS LES MATINS.

EN PARTICIPANT AU CONCOURS LA MACHINE À VOYAGER DANS LE TEMPS

MON CHOIX C'EST CKOI 96.9 FM

TOUS LES JOURS À Y'Ê TROP D'BONNE HEURE!

Courez la chance de gagner un voyage pour deux personnes d'une semaine au Maroc, à l'Hotel Amadih ou Sahara à Agadir

POUR PARTICIPER

Remplissez le coupon de participation ci-dessous, faites-le parvenir à CKOI. Si l'équipe de Y'Ê TROP D'BONNE HEURE! pige votre coupon, elle vous contactera et vous devrez choisir en quelle année vous voulez voyager musicalement entre 1976 et 1996

POUR GAGNER

L'équipe de Y'Ê TROP D'BONNE HEURE! vous fera entendre un mini-montage musical de l'année choisit et vous devrez identifier toutes les chansons. Si vous avez la bonne réponse, vous gagnez automatiquement un voyage pour deux d'une semaine au Maroc. Si le voyage n'est pas gagné, à 7h25, le concours se poursuivra durant la journée en composant le 790-CKOI au signal de l'animateur afin de déterminer un gagnant.

Les voyages ne sont pas transférables et doivent être acceptés tels quels. Les voyages doivent être pris entre le 1er janvier 1997 et le 31 décembre 1997. Les reproductions faites, à la main sont acceptées. Ce concours s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus seulement. Les règlements du concours sont disponibles à CKOI et à La Presse. La valeur totale promotionnelle des voyages est de 25 000 \$.

Concours LA MACHINE À VOYAGER DANS LE TEMPS CKOI

C.P. 96.9 MONTREAL (QUÉBEC) H4G 3M1

CKOI 96.9 FM

La Presse

VACANCES T.A.M.

royal air maroc

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code Postal _____

No. de téléphone (vers 7h25) _____

Le Journal de France 2

Tous les jours à 19 h

Pertinent, documenté, c'est une vision différente et révélatrice de la réalité mondiale.

Temps présent

Ce soir à 19 h 30

Rediffusion demain à 11 h

L'enfance violée.

Petites filles prisonnières, petits garçons prostitués. Innocence volée par des proxénètes trop puissants. Un reportage bouleversant.

LE MERCREDI 25 SEPTEMBRE...

la Baie

paie

la TPS*

Marchandise à prix ordinaire,
de solde ou de liquidation**

*Nous vous accorderons un rabais équivalant à la TPS.

**Exceptions : produits de beauté, fragrances ; articles Liz Claiborne à prix ordinaire ; vêtements mode féminins à prix ordinaire, signés Jones New York, Peter Nygard Signature, DKNY, Ellen Tracy, Company, Tahari, Anne Klein II, A-line, Wayne Clark et Dana Buchman ; sacs à main Coach, Guess et Derek Alexander ; soutiens-gorge à 19,97 \$; dessous et tenues de nuit Jockey, Elita et Calvin Klein pour elle ; produits Cantel ; gros électroménagers Beaumark[®] à prix ordinaire ; gros électroménagers de marques nationales à prix ordinaire ; appareils électroniques à prix de solde ; appareils électroniques Beaumark[®] et Zenith ; téléviseurs Panasonic GA00, et Sony XBR ; duos-sommeil ; produits du tabac ; restaurants ; articles pharmaceutiques ; et rayons concédés.

**50% à
60% de rabais***
Duos-sommeil
Beaumark[®], Sealy,
Simmons, Serta et Marshall
*Sur nos prix ordinaires.
Duos-sommeil, rayon 515. Exception : modèles Hôtel-Motel.

la  Baie



AVEZ LE MEILLEUR